



MAURITANIE

Plan d'Action National de renforcement des Capacités en Réduction des Risques de Catastrophes et Préparation et Réponse aux Urgences

2015-2018

Avril 2015

DRAFT

Introduction

Pays du Sahel situé en bordure de l'Océan Atlantique, la Mauritanie est tout particulièrement vulnérable face à différents types d'aléas, notamment aux menaces climatiques telles que les sécheresses ou les inondations. Les sécheresses de 2011/2012 et les inondations de 2013 en sont des exemples particulièrement parlants. Si l'on considère l'insécurité alimentaire comme un indicateur de l'impact de la sécheresse, l'enquête FSMS (Food Security Monitoring System) de juillet 2012 indique que cela concernait 32,3% de la population (41,5% en zone rurale et 10,2% en zone urbaine)¹. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré depuis 2007 pour la même période. Pour ce qui est des inondations, celles d'août/septembre 2013 ont affecté près de 40.000 personnes. Au regard de cette exposition à ce type d'aléa, on comprend dès lors l'intérêt porté par le pays aux variabilités et changements climatiques observés actuellement. Et cela ne doit pas masquer d'autres risques comme les incendies, les pollutions environnementales ou les épidémies qui peuvent avoir des conséquences graves.

La République Islamique de Mauritanie a pris depuis plusieurs années déjà la mesure des enjeux liés aux risques et aux catastrophes. En 2007, une stratégie nationale et un plan d'action avaient déjà été formulés et validés par le Gouvernement. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) avait été à l'origine des travaux et des réflexions, appuyés alors par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Malgré un gros travail, ces outils n'ont pas eu les résultats concrets escomptés et le Gouvernement a décidé d'engager à nouveau une réflexion pour aboutir à la définition d'un cadre commun de gestion des risques et des catastrophes. La première étape de ces réflexions en fut la rédaction d'un rapport d'évaluation des capacités nationales en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et Préparation et Réponse aux Urgences (PRU).

Le présent Plan d'Action National de renforcement des capacités en RRC et PRU se base sur les conclusions et les recommandations de ce rapport. Ces dernières ont donc été reprises en guise de premiers points introductifs au plan. Il convient de souligner que ces deux documents (le rapport d'évaluation et le plan d'action) se basent sur deux cadres différents : le Cadre d'Action de Hyōgo (CAH) et ses cinq piliers pour le premier, et le Cadre de Sendai pour la RRC (CSRRC), adopté le 18 mars 2015, pour le plan d'action. Ce dernier cadre repose sur quatre piliers. S'il demeure certain qu'une analyse approfondie serait nécessaire pour bien comprendre les liens et les différences entre ces deux cadres internationaux, nous pouvons néanmoins mettre en évidence ici deux liens et une différence majeurs :

- L'ancien pilier 1 du CAH qui concernait les cadres normatifs, institutionnels et stratégiques/politiques, est devenu l'actuel pilier 2 du CAS : « Renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques de catastrophe. »
- Les anciens piliers 2 et 3 du CAH qui se concentraient sur l'évaluation des risques et la gestion de l'information (2) et l'éducation et la sensibilisation (3), ont été réunis dans le pilier 1 du CAS (Comprendre les risques de catastrophe).

¹ Pour plus de détails, voir les résultats de l'enquête sur le <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp257511.pdf>

- Même s'ils changent d'intitulés, les piliers 3 et 4 du CAS restent globalement les mêmes que les piliers 4 et 5 du CAH². Toutefois, une différence majeure est à souligner ici : la place importante du relèvement dans le pilier 4 du CAS.

Enfin, et toujours dans le but de mieux comprendre la méthodologie d'élaboration du Plan d'Action National, cet outil s'appuie et s'articule sur et avec l'ensemble des planifications sectorielles existantes pour ne pas créer de confusion ou de redondance. Il a donc été choisi de mettre en relief les liens avec ces planifications au sein même du descriptif des activités et de les ajouter dans le détail en annexe afin de pouvoir plus facilement faire l'articulation qui s'impose.

Une série d'actions prioritaires ont ainsi été identifiées pour chaque pilier du CAS avec pour chacune d'entre elles, une ou des institution(s) responsable(s) de leur mise en œuvre, les partenaires et les ressources nécessaires et déjà mobilisées pour la période 2015-2018.

² Encore une fois, nous soulignons ici des différences générales et les points communs et différences entre les piliers 3 et 4 du CAS et les piliers 4 et 5 du CAH devraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie qui n'a pas sa place ici. L'objectif de ce court paragraphe est en effet de mettre en évidence les passerelles existantes entre les deux cadres pour une meilleure compréhension des liens entre deux organisations différentes des documents majeurs du processus d'évaluation et de renforcement des capacités en RRC et PRU.

Synthèse des résultats et des recommandations pour le renforcement des capacités

Priorité 1 : Cadre institutionnel

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel précis.

1. Capacités existantes

- Les autorités nationales sont conscientes des enjeux liés aux risques et sont en demande de renforcement de leurs capacités.
- Il existe une base législative, même si elle est très orientée sur la gestion des urgences.
- Il existe une série de planifications et de stratégies sectorielles qui participent à la RRC au sein des structures nationales (PANA, PNE2, CSLP) et de leurs partenaires (UNDAF, HNO/SRP, planification des ONGs dont certaines incluent la RRC).
- Une stratégie et un plan national en RRC ont été élaborés en 2007 et validés par le Gouvernement en 2009.
- Il existe des structures solides qui ont des connaissances importantes en matière de RRC (MAED, MIDEK, MHA, CSA, CDHAH, MEDD...).
- La Mauritanie participe à l'African Risk Capacity (ARC).

2. Défis et lacunes

- Il existe un manque de connaissance des concepts de Réduction de Risques de Catastrophes qui impacte l'insertion de cette problématique dans les textes de lois.
- La Mauritanie manque de professionnels spécialisés dans ce domaine qui puissent accompagner les réformes institutionnelles et législatives nécessaires, même si des experts nationaux de haut niveau en environnement sont présents.
- Il n'y a pas de revue des financements nationaux qui participent déjà à la RRC. Il est en effet fort probable que le budget de l'Etat participe déjà à la RRC et ce de manière plus importante que les 1% préconisés par UNISDR.
- On constate une forte dispersion des rôles et des responsabilités.

- Il manque une structure centrale capable de coordonner avec les différents ministères, les activités multisectorielles de RRC.
- Il manque une loi d'orientation nationale sur la RRC.
- Au niveau local, les autorités sont encore trop peu sensibilisées sur la RRC même si elles connaissent bien souvent les problèmes auxquels elles sont confrontées.

3. Recommandations

- Effectuer des séances de sensibilisation sur la RRC au plus haut niveau de l'Etat, y incluant les parlementaires, afin de les sensibiliser sur la nécessité d'investir dans la RRC.
- Etablir un cadre législatif national spécifique à la RRC et à la gestion des catastrophes y compris la préparation et la réponse aux urgences (PRU) qui permettrait de bien définir les rôles des différentes institutions nationales.
- Définir un cadre de suivi et de concertation entre l'Etat et ses partenaires non gouvernementaux intervenant dans la RRC.
- Effectuer un inventaire complet de toutes les lois sectorielles afin de les renforcer/actualiser sur les aspects de RRC. Ceci peut se faire à travers un appui et la formation de certains juristes au niveau national.
- S'assurer d'une bonne intégration de la RRC et de l'ACC dans le 4^{ème} plan d'action du CSLP qui devra être élaboré d'ici Juillet 2014.
- Pour plus d'efficacité dans la coordination et dans le souci d'avoir un leadership fort en matière de RRC, mettre en place un conseil interministériel qui décidera des orientations nationale en matière de RRC, ACC, et ED.
- Appuyer le gouvernement à mettre en place une plateforme nationale pour la RRC et assurer une formation à ses membres sur le rôle et les responsabilités d'une plateforme nationale.
- Définir un cadre institutionnel qui place la responsabilité de la coordination nationale de la RRC, et du secrétariat de la future plateforme nationale au sein d'une structure unique, placée dans un ministère ou directement auprès du premier ministre, et ayant le pouvoir et les capacités de mettre en œuvre, de coordonner et de suivre les actions sectorielles de RRC.
- Renforcer le bureau de la RC avec un poste de NDRA qui apporterait un soutien au SNU et qui permettrait de mieux coordonner la mise en œuvre du plan national de RRC entre le SNU et le gouvernement.
- Evaluer le niveau actuel de contribution du budget national aux activités de RRC dans divers secteurs et s'assurer d'un financement pour la RRC dans le budget National pour les actions à mener.

Priorité 2 : Identification des risques et des catastrophes

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide.

1. Capacités existantes

- Il existe des institutions techniques qui ont des compétences et qui produisent de l'information de qualité (ONS, ONM, CSA, DCIG, OSPUN...).
- Les partenaires de la Mauritanie fournissent une aide technique au niveau de la production de données et du renforcement des capacités techniques (SNU, ONG, Coopérations...)
- Il y a beaucoup d'études sur l'exposition aux aléas, différents types de vulnérabilité, ainsi que d'autres problématiques liées aux risques (Insécurité alimentaire, pauvreté...).
- Il y a une conscience et une connaissance, même générale, des zones à risques ainsi que des périodes d'occurrence des catastrophes.
- Il existe beaucoup d'initiatives aujourd'hui visant à fournir des outils d'aide à la décision (études hydro-géologiques à Nouakchott, ateliers de Cergy pour apporter un schéma directeur à la ville...).

2. Défis et lacunes

- Il n'y a pas ou peu de partage de l'information.
- Du fait du manque de connaissance des concepts de RRC, les différentes structures n'ont pas les clefs d'analyse de ces phénomènes.
- Il n'existe pas de structure centrale capable de centraliser les informations pour les traiter et faire une analyse complète des risques.
- Il manque des données très importantes pour l'analyse des risques telles que la topographie du territoire, les comportements hydro-géologiques, les plans détaillés des principales villes...
- Il n'y a pas encore eu de véritable évaluation des risques.
- Les différentes structures n'ont pas d'accès facile à l'ensemble des études, rapports, informations sur les risques aux niveaux local, national et international.

3. Recommandations

- Définir clairement, dans la nouvelle législation nationale en RRC, les rôles et responsabilités des différents intervenants, le mécanisme de coordination, et la méthodologie afin de pouvoir régulièrement effectuer des évaluations de risques vis-à-vis des aléas naturels.
- Recenser les instances sensées générer de l'information sur le risque et former leurs techniciens sur une méthodologie d'identification de ces phénomènes. Il y a un vrai besoin de renforcer la

collaboration entre les différents secteurs techniques à travers un mécanisme de concertation où chacun pourrait être informé sur le type d'information disponible dans chacun des services.

- Afin de préparer une évaluation des risques, il serait important d'effectuer un état des lieux en matière d'information sur le risque (Country Situation Analysis) basé sur la méthode SIERRA. Ceci permettrait aussi de voir le niveau des données qui sont disponibles afin de savoir si elles sont suffisantes pour effectuer une étude profonde des risques.
- La mise en place systématique d'études des bases de données de gestion des catastrophes naturelles (DMBS) pour mettre à jour l'ensemble des informations: cet exercice vise à rassembler systématiquement les données sur les aléas, catastrophes naturelles passées, les informations démographiques, sociales et culturelles, l'information économique, et les infrastructures importantes telles les écoles et les établissements de santé par communauté.
- Effectuer une évaluation des risques et produire le «Profil de risques de la Mauritanie» surtout concernant les inondations, la sécheresse, et la montée des eaux maritimes.
- En collaboration avec la Plateforme Nationale, mettre en place un Observatoire National du Risque pour la Mauritanie qui centralisera l'information sur les risques transmis par toutes les différentes institutions techniques du pays. Une telle information devrait servir dans les processus de planification au niveau national.
- Renforcer les capacités techniques nationales de l'Etat dans le domaine de la cartographie afin qu'ils puissent générer de l'information utilisée sur le risque à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG).
- Connecter ce SIG national avec les autres systèmes d'information et développer un mécanisme de suivi et d'alerte précoce avec une remontée régulière d'indicateurs simples permettant une analyse rapide des situations.
- Augmenter les capacités techniques et opérationnelles du SAP pour la sécurité alimentaire, du Centre de lutte antiacridienne, l'Office National de Météorologie et du Croissant Rouge Mauritanien.

Priorité 3 : Connaissances, innovations et éducation

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux.

1. Capacités existantes

- Les autorités de l'éducation sont très conscientes de l'impact des catastrophes sur leurs infrastructures.
- Elles sont en accord avec le besoin d'inclusion de la thématique des risques dans les curricula scolaires.
- Le curriculum de formation des professeurs est ouvert à diverses propositions.
- L'Université de Nouakchott et son Département de géographie préparent un projet de Master en environnement, développement durable et risques naturels en partenariat avec l'Université de Bordeaux (France).

- Des institutions nationales (Protection Civile, Croissant Rouge Mauritanien...) et des organisations internationales (SNU, ONGs) disposent d'experts qui peuvent faciliter des formations. Un partenariat est possible avec l'Université de Nouakchott.
- Les différents acteurs ont une grande expérience dans la sensibilisation à tous les niveaux et ont les capacités de mener des campagnes en ce sens.
- Il existe de nombreuses études et recherches scientifiques sur le sujet dans le pays et un laboratoire a été créé au département de géographie pour développer ces travaux.

2. Défis et lacunes

- Les élèves de primaire et de secondaire ne sont pas assez sensibilisés aux risques et aux catastrophes ainsi qu'aux comportements à adopter afin de les réduire.
- Il n'existe pas de formation de haut niveau sur la RRC et/ou la PRU.
- La thématique est très peu abordée dans les autres formations.
- Les professionnels intervenant dans ces domaines n'ont pas de possibilités nationales de formation post-universitaire.
- La population n'est pas assez sensibilisée sur la RRC.
- Les journalistes ne possèdent pas encore les connaissances nécessaires pour la

3. Recommandations

- Introduire la problématique RRC dans des curricula scolaires adaptés à chaque niveau, primaire et secondaire, notamment dans le cadre des cours de géographie, biologie ou sciences de l'environnement, y compris le développement des documents et matériels d'appui à la formation scolaire (manuels didactiques, jeux, etc.) et la formation des enseignants, avec l'appui d'UNICEF et d'UNESCO.
- Intégrer les questions liées à la RRC et l'ACC dans les cursus de diverses facultés au sein de l'Université.
- Mise en place d'un groupe de travail d'information et de communication pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes au sein de la future Plateforme Nationale et la mise en place d'un programme de travail (qui comprendra des activités telles que celles recommandées par la suite).
- Organiser des formations et des formations de formateurs en RRC pour les membres de la Plateforme Nationale et assurer l'accès des membres de la Plateforme Nationale aux opportunités de formation au niveau régional (par exemple organisées par la CEDEAO, UNISDR et les autres partenaires à la coopération internationale).
- La mise en place d'un programme de formation professionnelle (continue) étalé sur plusieurs années ciblant les hautes autorités nationales, les parlementaires, les cadres de la Protection Civile, la Police

et l'armée, des professionnels au sein des divers ministères (membres de la Plateforme Nationale et autres cadres).

- Assurer une formation annuelle aux Maires des villes et aux membres de leurs services techniques sur le risque en milieu urbain/rural particulièrement ceux de la capitale qui subissent régulièrement des inondations.
- Renforcement des capacités des journalistes à travers des sessions de sensibilisation et de formation menées au sein de la Plateforme Nationale sur les questions de RRC.
- Renforcement des capacités des ONG nationales à travers des sessions de sensibilisation et de formation menées au sein de la Plateforme Nationale.
- Production des outils de communication et sensibilisation (audiovisuels, écrits) et la diffusion des programmes de sensibilisation des communautés (programmes radio) et systématiser les campagnes d'information auprès des communautés et des médias (TV, Radios, Journaux) pour les sensibiliser aux comportements à risque.
- La mise en place d'un programme d'information et d'éducation sur la RRC au grand public ainsi que des programmes de sensibilisation communautaire en collaboration avec les ONG et les Bureaux du Croissant Rouge Mauritanien. La formation devra intégrer des questions liées aux catégories de populations qui présentent des vulnérabilités différentes selon la culture, le sexe, la condition physique et d'autres facteurs qui renforcent ou affaiblissent les capacités de résilience aux catastrophes.
- Célébrer annuellement la Journée Internationale de la RRC le 13 octobre au niveau national et provincial. Identifier des personnalités nationales influentes qui seraient des champions/ambassadeurs de la cause RRC et qui pourraient parrainer des événements.
- Réorganiser des campagnes telles que « Les villes sûres » (pour les villes de Nouakchott et Nouadhibou), « Les écoles sûres » et « Les hôpitaux sûrs » qui ont été initiées à l'échelle mondiale par UNISDR.
- Encourager la mise en pratique de démarches participatives, y compris la valorisation des savoirs locaux à toutes les étapes de la programmation pour une assurance essentielle de l'autonomisation des populations.

Priorité 4 : Réduire les facteurs de risque

Réduire les facteurs de risque sous-jacents.

1. Capacités existantes

En ce qui concerne la réduction des facteurs sous-jacents de risques liés aux aléas naturels dans le cas de la Mauritanie, il faut noter que le CSLP, qui est le document directeur pour le développement du pays, présente une variété de plans sectoriels qui contribuent non seulement à la réduction de la vulnérabilité mais aussi à la réduction de l'exposition aux aléas grâce à certains projets d'infrastructure. Il est donc très important que le CSLP et l'UNDAF soient pris en compte à tout moment dans toutes les discussions sur la réduction des facteurs sous-jacents des risques en Mauritanie.

2. Défis et lacunes

- La RRC n'est pas encore suffisamment prise en compte dans les politiques et stratégies sectorielles de développement.
- Les cadres techniques de ces institutions ne sont pas encore assez sensibilisés sur ces questions.
- Les liens entre RRC et Adaptation au Changement Climatique (ACC) ne sont pas encore assez forts.
- Les outils de planification territoriale sont souvent anciens quand ils existent et ne sont pas ou peu respectés.
- En raison d'une croissance spatiale très rapide, le système d'assainissement et de gestion de l'eau de la ville de Nouakchott ne couvre qu'une partie minimale de la capitale.
- La protection sociale manque encore d'intérêt fort pour se développer.
- Les structures sectorielles manquent de moyens pour accomplir leurs missions.

3. Recommandations

- Entreprendre une revue du CSLP et de ses différents programmes et plans d'actions de développement sectoriels en collaboration avec les différents ministères afin d'identifier les activités qui contribuent déjà à la RRC (et aussi à l'adaptation au changement climatique).
- Revoir les plans d'actions sectoriels du gouvernement, du SNU, et des Organisations Internationales (OI), afin d'en évaluer les actions (et leur financement) qui contribuent à la RRC/ACC et effectuer une étude de leur impact afin de réorienter ou renforcer les programmes en matière de RRC.
- Soutenir la mise en œuvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques (PANA), du plan national de l'environnement (PANE 2), du plan national de lutte contre la désertification (PNLD). Cela contribuerait déjà significativement à la RRC en Mauritanie, y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- En collaboration avec le MAED, renforcer la capacité des institutions nationales à travers la mise en place d'un programme de développement d'outils méthodologiques et de formation dans l'intégration de la RRC, l'ACC et la protection de l'environnement de manière intégrée dans la planification des programmes et plans d'actions de développement sectoriels.
- Effectuer un exercice annuel d'accompagnement des différents secteurs du développement, et du SNU pour leur PTA, dans leur planification afin de s'assurer que les aspects de RRC y sont intégrés.
- Renforcer les capacités de la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme afin que les schémas directeurs des villes soient finalisés. Il serait nécessaire aussi de revoir les codes de constructions du pays vis-à-vis des inondations, et mener des campagnes de sensibilisations sur les pratiques à risque des populations urbaines.

- Renforcer urgemment les systèmes d'assainissement des villes. Le manque d'assainissement est reconnu par les autorités et les populations comme la plus importante source de risque d'inondations dans les villes de Mauritanie.
- Effectuer des évaluations de risques liés à la remontée des eaux maritimes, mettre en œuvre un plan de gestion de risque contre la remontée de ces eaux sur les villes les plus menacées, Nouakchott étant prioritaire. Les projets initiés dans cette dernière avec la GIZ (en collaboration avec les Néerlandais) sont un très bon début. En outre, il faudra aussi des plans de gestions de risque pour les autres villes et localités menacées par les inondations.
- Promouvoir des projets liant l'urgence au développement afin d'agir sur les causes sous-jacentes de la vulnérabilité des ménages (socio-économique, nutritionnelle, alimentaire, climatique...) à court, moyen et long termes.
- Organiser une formation nationale en Evaluation post-désastre (PDNA – DaLA et HRNA).

Priorité 5 : Préparation en prévision des catastrophes

Renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

1. Capacités existantes

Il existe un cadre normatif :

- Loi pour la gestion des catastrophes
- Une stratégie nationale en RRC qui inclue la PRU
- Structure de gestion des catastrophes aux niveaux national et local
- Comité interministériel pour les situations d'urgence (CISU)
- Cellule permanente de coordination et de suivi des situations d'urgence (CPCSSU)
- Cellules d'urgence régionales (CUR)
- Expérience dans la gestion des catastrophes
- Partenariat diversifié pour la mobilisation des ressources

La Mauritanie dispose aussi de capacités opérationnelles en préparation et réponse aux urgences :

- Le Centre Opérationnel de Veille et de Gestion de Catastrophe (COVGC) placé au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) a été inauguré fin janvier 2015.
- Il existe plusieurs Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) qui, même s'ils sont disparates, disposent de bases solides pour la gestion de l'information et la communication
- Un service de météorologie national qui dispose de matériels et de compétences pour la prévision
- Un plan d'action pour la gestion des inondations à Nouakchott
- Un plan de contingence national de réponse aux inondations en cours d'élaboration
- Il existe un cadre de coordination (décret 17-2002) où sont définies des structures d'urgence (CISU, CPCSSU, CUR)
- L'existence de certains indicateurs pour l'évaluation des besoins
- Plusieurs structures opérationnelles comme les sapeurs-pompiers ou l'ONAS

2. Défis et lacunes

- Même si des cadres législatifs et institutionnels existent, il nécessiterait d'être revus puis vulgariser afin de définir clairement quels sont les rôles et les responsabilités.
- Même si des travaux ont été entamés sur les questions de gestion des inondations, il manque toujours un plan de contingence national multirisque.
- Il n'y a que trop peu de simulations pour préparer en amont les structures responsables de la réponse d'urgence.
- Les structures manquent de moyens pour accomplir leurs missions, notamment aux niveaux régional et local.
- Les différents SAP existants manquent de coordination et les informations produites ne sont pas assez utilisées.
- Les stocks de contingence se situent trop souvent au niveau de Nouakchott, ce qui ralentit une réponse rapide face à des désastres se produisant à l'intérieur du pays.

3. Recommandations

Très court terme

- Organiser dans le court terme un atelier de retour d'expériences des inondations de 2013. Cet atelier permettra de renforcer la coordination en prélude à la prochaine saison des pluies (déjà fait).
- Elaborer un plan national de contingence multirisque conjointement avec les partenaires principaux et établir des liens avec les autres plans existants, dans le but de développer rapidement un mécanisme de coordination entre tous les acteurs pour une synergie dans les actions (travail en cours) :
 - Identifier les déclencheurs permettant de déterminer les seuils d'intervention.
 - Harmoniser des outils d'évaluation des besoins en élaborant une fiche d'évaluation rapide avec des indicateurs communs (opérabilité des données).
 - Doter les communes, les structures spécialisées (Protection Civile) et la société civile de fonds d'urgence et de moyens avec des procédures simples permettant d'agir au moment approprié.
 - Sensibiliser tous les acteurs et les populations à la préparation des risques de catastrophes.
 - Développer un Système d'Alerte Précoce (SAP) national multirisques en y intégrant les autres SAP sectoriels et renforcer les SAP au niveau régional.
 - Impliquer les médias dans la phase de préparation afin de faciliter la diffusion des messages avant et pendant la catastrophe.
- Développer et harmoniser les outils d'évaluation des besoins en élaborant une fiche d'évaluation rapide commune avec des indicateurs clairs (opérabilité des données) (fait).
- Organiser un exercice de simulation impliquant tous les premiers répondants.

- Mettre en place un plan de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Moyen terme

- Entreprendre un recueil des décrets, arrêtés, et décisions relatives à la gestion de catastrophes au niveau national et régional pour assurer une bonne compréhension du cadre existant.
- Adopter une loi pour la gestion des catastrophes supportée par des textes applicatifs.
- Accélérer la révision Stratégie nationale pour la gestion des catastrophes et qui clarifie les rôles et responsabilités des structures existantes.
- Sur la base de la stratégie nationale pour la gestion des catastrophes, développer des stratégies régionales, communales, etc.
- Réunir toutes les structures œuvrant dans la gestion des catastrophes sous une Agence Nationale de Gestion des Catastrophes et de Coordination des Actions Humanitaires.
- Permettre une participation active aux travaux de la Cellule Permanente de Coordination et de Suivi des Situations d'Urgence (CPCSSU) de tous les acteurs nationaux impliqués dans la gestion des catastrophes et des crises (Ministères, Communauté académique, Croissant Rouge Mauritanien, Société Civile, Secteur Privé) et des organismes internationaux présents en Mauritanie.
- Réactiver et modifier les termes de références du Comité Interministériel aux Situations d'Urgence (CISU) en y instituant l'organisation de deux réunions annuelles ordinaires – une avant la saison des pluies et une autre après afin d'en tirer les leçons.
- Accélérer la création du centre opérationnel de veille, d'alerte et de coordination de crise en identifiant des partenaires techniques et financiers supplémentaires.
- Identifier et centraliser des fonds mobilisables dans les plus brefs délais en cas de survenue d'une catastrophe. Ces fonds devraient aussi disposer de lignes pour la préparation. Faciliter l'accès au fonds d'urgence aussi bien par les structures étatiques que les autres intervenants.
- Favoriser la création d'un Service d'Ambulances Médicalisées d'Urgence (SAMU) afin de les centraliser. Cela facilitera leur accès aux populations.
- Renforcer la formation des intervenants nationaux en gestion des catastrophes (compréhension de la GRC, gestion de cluster, conception de projets, aspect civil-militaire, etc.).
- Renforcer le système de gestion de l'information et sa coordination, mis en place au sein de la CPCSSU, aussi bien au niveau national que local, pour la prise de décision pour les activités de coordination en matière de préparation et de réponse.
- Développer un SAP national multirisques pour la gestion des risques de catastrophes à court terme en y intégrant les autres SAP sectoriels et renforcer les SAP au niveau régional (1^{ère} phase du Centre Opérationnel de Veille et de Gestion des Catastrophes inauguré fin janvier 2015).
- Développer des protocoles de communication clairs et complets entre toutes les organisations.
- Elaborer une stratégie et des outils de sensibilisation et d'éducation (curriculum) au sujet de la préparation face aux catastrophes.

- Renforcer les actions de sensibilisation de la population au sujet de la prévention et de la préparation face aux catastrophes.
- Rapprocher les stocks de biens humanitaires au plus proche des zones vulnérables.

DRAFT

Plan d'Action National : Matrice des Résultats et des Ressources

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées	
Priorité 1 du CSRRC. Comprendre les risques de catastrophe										
Evaluation des risques et gestion de l'information										
1.1. Les cadres législatifs, institutionnels et organisationnels sont renforcés pour l'évaluation des risques et la gestion des informations.	Activité 1.1.1. S'assurer que l'importance de l'évaluation et la surveillance des risques de catastrophe ainsi que des systèmes d'alerte précoce soient pris en compte dans les cadres normatifs sur la RRC (voir A 2.2.1).	Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (PFNRRC) ou groupe de travail ad-hoc en attendant		x	x			Réunions de travail		
	Activité 1.1.2. Dans le texte de loi, doter la structure centrale en charge de la RRC (A 2.2.3) d'une cellule ou direction chargée de la centralisation et de la gestion de l'information permettant une analyse des risques.	Gouvernement	PNUD PAM FAO		x	x			Budget de fonctionnement. Salaires. Matériels informatiques (hardware et software). Formations.	
	Activité 1.1.3. Légiférer et poser les rôles et responsabilités dans la loi d'orientation nationale en RRC.	PFN Réseau des parlementaires			x	x				
	Activité 1.1.4.	PFN (groupe de			x	x	x	x	Réunions	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>Améliorer la coordination et la connaissance des différentes initiatives de collectes et d'analyses de données en rapport avec les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail sur la gestion de l'information réunissant les principales structures en charge de ces sujets. - Elaborer une charte/convention de partage de l'information pour la protection des données et l'amélioration de la connexion entre les différents systèmes d'information. - Organiser un atelier de partage et de vulgarisation sur les informations disponibles et leur utilité pour l'aide à la décision. 	travail information)						<p>régulières de travail Atelier de vulgarisation. 1 570 000 UM (5 000 US\$)</p>	
	<p>Activité 1.1.5. Dans la Stratégie nationale en RRC : Définir les mécanismes de collecte et traitement de l'information et mettre en évidence l'obligation d'effectuer régulièrement des évaluations des risques.</p>	PFN		x	x			Réunions de travail	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
1.2. Les risques sont évalués au niveau national et des méthodologies, et mécanismes d'évaluation et de suivi sont définis. Les Systèmes d'Alerte Précoce sont renforcés	Activité 1.2.1. Faire une Analyse de la Situation Pays (Country Situation Analysis). (En cours)	PFN	UNDP	x				Consultance internationale 12 560 000 UM (40.000 US\$)	12 560 000 IM 40.000 US\$ (PNUD)
	Activité 1.2.2. Faire une évaluation des risques.	PFN	SNU Autres PTF	x	x				
	Activité 1.2.3. A partir de l'évaluation des risques, mettre en place un outil informatique d'aide à la décision pour la gestion des risques avec un suivi régulier de leur évolution.	PFN	SNU PTF			x		314 000 000 UM (1 million US\$)	
	Activité 1.2.4. Définir une méthodologie nationale de collecte et d'analyse des données.	PFN				x		Dans les résultats de la consultance pour l'évaluation des risques	
1.3. Les risques sont évalués au niveau local et les mécanismes d'évaluation, de suivi et de remontée de l'information sont mis en place	Activité 1.3.1. Veiller à la diffusion et au partage des méthodologies et mécanismes de collecte de l'information définis à l'échelle nationale. Les adapter le cas échéant en fonction des réalités locales.	PFN Autorités régionales et locales	OCHA WVI	x	x	x	x	Ateliers de sensibilisation et de formation	
	Activité 1.3.2. Former les acteurs locaux à la collecte et l'analyse de données ainsi qu'à la transmission de ces	PFN, autorités régionales et locales		x	x	x	x	Ateliers	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	informations au niveau central.								
	<u>Activité 1.3.3.</u> Faire des évaluations des risques participatives dans des communautés pilotes.	Autorités régionales et locales	CRM	x	x	x	x	Appui aux autorités : moyens logistiques, informatiques et recrutement d'enquêteurs	
1.4. Une base de données / observatoire central(e) est mis(e) en place et accessible	<u>Activité 1.4.1.</u> Etablir une base de données/observatoire sur les risques, central et en ligne pour une meilleure diffusion des informations.	PFNRRC	PNUD	x	x	x	x	Consultance internationale	Travail en cours sur l'Afrique francophone PNUD Dakar. La Mauritanie est l'un des pays focus.
	<u>Activité 1.4.2.</u> Elaborer régulièrement des documents d'information sur les risques (bulletins, atlas, articles...).	PFNRRC	SNU	x	x	x	x	Coûts d'impression et de publication	
	<u>Activité 1.4.3.</u> Lorsque cela s'avère utile : mettre en place des observatoires du territoire aux échelles régionale et locale. Ces observatoires devront être des démembrements de la structure centrale pour permettre d'affiner l'analyse sur les risques.	Observatoire lorsque créé et autorités régionales et locales	SNU CRM ONG		x	x	x	x	Recrutement de volontaires Matériels informatiques et connexion Prendre exemple de l'OSPUN
Education et sensibilisation									

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
1.5. La sensibilisation, la formation et l'innovation sont au cœur des cadres juridiques et stratégiques sur la RRC.	<p><u>Activité 1.5.1.</u> Créer un groupe de travail en charge de ces question en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la bonne intégration de ces questions dans les cadres définis. - Sensibiliser les différents partenaires et dynamiser la prise de décision sur ces questions. 	PFN Ministère de l'éducation	UNICEF	x	x	x	x		
1.6. Les élèves du primaire et du secondaire sont sensibilisés aux risques de catastrophes.	<p><u>Activité 1.6.1.</u> Insérer les thématiques de risques et de catastrophes dans les curricula scolaire en primaire et secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des curricula au sein du groupe de travail constitué du Ministère de l'Éducation, de professeurs et de membres de la Plateforme nationale sur la RRC. - Pour éviter un alourdissement des programmes scolaires, veiller à l'intégration de ces domaines dans des disciplines générales comme la géographie, les sciences naturelles et/ou l'éducation civique. 	PFN Ministère de l'éducation Université de Nouakchott	UNICEF	x	x			Consultance nationale	
	<u>Activité 1.6.2.</u>	Ministère de	UNICEF						

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	Former les professeurs pour la sensibilisation aux risques et catastrophes.	l'éducation							
1.7. La formation de haut niveau est stimulée pour que le pays dispose de professionnels mauritaniens en RRC et PRU	<u>Activité 1.7.1.</u> Appuyer l'Université de Nouakchott et son Département de Géographie pour la finalisation et le développement du Master Environnement et gestion des risques et des catastrophes.	Université de Nouakchott		x					
	<u>Activité 1.7.2.</u> Insérer cette problématique dans des Masters spécialisés (droit, science politique...) et des écoles d'ingénieur	Ministère de l'éducation Université de Nouakchott		x	x	x	x		
	<u>Activité 1.7.3.</u> Stimuler la recherche. - Développer des conventions avec des laboratoires étrangers spécialisés dans le domaine à l'image de celle passé avec l'université de Bordeaux pour permettre à des doctorants de poursuivre leurs recherches (co-direction de thèse). - Favoriser l'obtention d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) pour	Ministère de l'éducation Université de Nouakchott		x	x	x	x	Recrutement de chercheurs Budget de fonctionnement d'un laboratoire Budget pour des bourses de doctorat pour 3 ans	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>des professeurs mauritaniens.</p> <p>- Apporter des ressources matérielles et financières aux laboratoires pour leur donner les capacités de mener à bien leurs recherches.</p> <p>- Budgétiser des bourses de recherches pour les étudiants souhaitant se diriger vers un doctorat.</p>								
1.8. Des formations sont proposées pour renforcer les compétences des professionnels	<p><u>Activité 1.8.1.</u></p> <p>Mettre en place une formation post-universitaire d'un an pour les professionnels nationaux en charge directement ou indirectement de RRC et PRU.</p>	Ministère de l'éducation Universités PFN			x	x	x		
	<p><u>Activité 1.8.2.</u></p> <p>Organiser régulièrement des séances de sensibilisation pour les personnels impliqués dans la RRC et la PRU aux niveaux national et local :</p> <p>- Faire des formations de formateurs qui puissent sensibiliser les acteurs concernés à toutes les échelles.</p>	PFN Structure centrale en charge de la RRC Université		x	x	x	x	Formations de formateurs Ateliers nationaux	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	- Passer une convention entre l'Université et les partenaires internationaux pour dispenser régulièrement des ateliers de sensibilisation.								
	<u>Activité 1.8.3.</u> Elaborer un matériel de communication en direction des personnels et des décideurs sur la terminologie standard en RRC et PRU ainsi que les cadres généraux de RRC et PRU en Mauritanie.	PFN	UNISDR	x	x	x	x		
1.9. La population est sensibilisée sur les risques	<u>Activité 1.9.1.</u> Former les journalistes afin qu'ils sachent traiter ce sujet et dispenser des informations claires et pertinentes à la population. Et ce, en matière de risques comme en cas d'urgence (voir 5 ^e pilier).	PFN Structure centrale en charge de la RRC		x	x			Ateliers de formation	
	<u>Activité 1.9.2.</u> Élaborer du matériel pédagogique de sensibilisation à destination de la population.	Structure centrale en charge de la RRC	CRM WVI	x	x	x	x	Coûts de publication	
Budget total pour la priorité 1.									
Priorité 2 du CSRR. Renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques de catastrophe									
2.1. Des cadres législatif et institutionnel sont	<u>Activité 2.1.1.</u> Revitaliser la Plateforme nationale pour la RRC :	MEDD (?)	SNU CRM	x	x	x	x	Recrutement d'un expert national ou	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
clairement définis pour la RRC	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer ses capacités en matière de compréhension des concepts RRC et des rôles de la plateforme. - Réviser les groupes de travail et vérifier leur adéquation avec le Plan d'action national en RRC : en définir de nouveaux pour accompagner la réflexion et l'opérationnalisation des activités. - Instituer des réunions régulières afin d'accompagner le processus. 							international pour appuyer la PFN et la revitaliser. (niveau P3 ou plus simplement un VNU ?) Budget de fonctionnement de la PFN 14,5 millions UM/an (50 000 US\$/an)	
	<p><u>Activité 2.1.2.</u> Elaborer une loi d'orientation nationale en RRC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la revue et à l'analyse des textes juridiques et réglementaires relatifs à la RRC. - Elaborer une loi d'orientation nationale sur la RRC et des textes d'application. - Mettre en place d'un 	PFNRRC lorsqu'elle sera redynamisée. En attendant, groupe de travail adhoc réunissant les principaux acteurs de la RRC en Mauritanie	Gouvernement		x			Consultant national et/ou international (8,7 millions UM ou 30 000 US\$) de 45 jours Réunions de travail Atelier de restitution, sensibilisation et vulgarisation 1,5 million UM (5 000 US\$)	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>réseau des parlementaires en RRC pour assurer un plaidoyer en faveur de la loi.</p> <p>- Soutenir l'adoption de la loi d'orientation et des textes d'application.</p> <p>- Procéder à la vulgarisation de la loi.</p> <p>- Elaborer un document de capitalisation du processus sur le renforcement du cadre institutionnel et législatif en matière de RRC en Mauritanie.</p>								
	<p><u>Activité 2.1.3.</u> Dans le texte de loi, mettre en place une structure centrale de coordination des activités sectorielles de RRC et la doter des pouvoirs et des capacités pour atteindre ses objectifs.</p>	Gouvernement		x	x			Ressources matérielles Budget de fonctionnement	
2.2. Des politiques et stratégies nationales en RRC sont élaborées et/ou révisées.	<p><u>Activité 2.2.1.</u> Réviser la stratégie nationale de RRC complémentaire avec le Plan d'Action National :</p> <p>- Faire la revue des stratégies et politiques sectorielles</p>	PFNRRC	PNUD CRM	x	x			Consultant national et/ou international (4,5 millions US\$ ou 15 000 US\$) pour 20 jours Réunions de	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser la Stratégie Nationale de RRC (SNRRC) et y intégrer une analyse des politiques sectorielles qui participent à la RRC. - Organiser un atelier de validation de la stratégie révisée. - Veiller à l'alignement de cette stratégie nationale de RRC avec les stratégies sectorielles de développement. - Actualiser le Plan d'action national si besoin. 							travail Atelier de restitution. 1,5 million UM (5 000 US\$)	
	<p><u>Activité 2.2.2.</u> Réviser la stratégie nationale de RRC complémentaire avec le Plan d'Action National.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire la revue des stratégies et politiques sectorielles - Actualiser la Stratégie Nationale de RRC (SNRRC) et y intégrer une analyse des politiques sectorielles qui participent à la RRC. - Organiser un atelier de 	PFNRRC	PNUD CRM	x	x			Consultant national et/ou international (4,5 millions UM ou 15 000 US\$) pour 20 jours Réunions de travail Atelier de restitution. 1,5 million UM (5 000 US\$)	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	validation de la stratégie révisée. - Veiller à l'alignement de cette stratégie nationale de RRC avec les stratégies sectorielles de développement. - Actualiser le Plan d'action national si besoin.								
2.3. Plan d'Action National dispose d'un dispositif de suivi-évaluation et est révisé régulièrement.	<u>Activité 2.3.1.</u> Assurer la coordination des activités définies dans le Plan d'action.	Structure en charge défini dans la loi d'orientation (en suivant les orientations données par la PFNRRC)	SNU	x	x	x	x	Réunions de travail	
	<u>Activité 2.3.2.</u> Définir un dispositif de suivi/évaluation et un cadre de résultat en lien avec l'évaluation des risques (Priorité 2 du Plan).	PFNRRC	SNU CRM ONG	x	x			Réunions de travail avec l'expert	
	<u>Activité 2.3.3.</u> Définir un calendrier et un mécanisme de revues du plan d'action.	PFNRRC	SNU CRM ONG	x	x			Réunions de travail	
	<u>Activité 2.3.4.</u> Veiller à réorganiser le Plan d'action national en fonction du nouveau Cadre d'Action de Hyogo qui sera adopté suite à la	PFNRRC	SNU	x				Réunions de travail	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	Conférence de Sendai en mars 2015.								
	<u>Activité 2.3.5.</u> Au niveau régional et/ou local, appuyer les autorités pour la formulation de plans d'action locaux en réduction des risques qui soient inclus dans les plans de développement locaux.	MIDEC (?)	WVI			x	x	Fonds d'appui pour le fonctionnement des Plateformes régionales et/ou communales	
2.4. Un budget permanent pour la RRC est défini dans le budget national	<u>Activité 2.4.1.</u> Faire une revue des investissements sectoriels qui contribuent directement ou indirectement à la RRC pour évaluer les montants alloués à ces activités.	PFN MAED (?)	PNUD	x				Travail de l'expert auprès de la PFN	
	<u>Activité 2.4.2.</u> Définir une ligne budgétaire annuelle spécifique pour la RRC et des mécanismes d'allocation.	Ministère des Finances	PNUD	x	x			Travail de l'expert auprès de la PFN	
Budget total pour la priorité 2.									
Priorité 3 du CSRR. Investir dans la Réduction des Risques de Catastrophe aux fins de la résilience									
Intégration transversale de la RRC : aspects généraux									
3.1. Les cadres stratégiques de planification au développement (généraux ou sectoriels) intègrent la RRC et la PRU lorsque cela	<u>Activité 3.1.1.</u> A partir de la revue juridique (A. 1.1.2) : - Assurer un bon niveau d'intégration de la RRC dans les textes de loi sectoriels.	PFNRRRC	SNU CRM		x	x		Travail de fonds avec la consultance activité 1.1.2. Réunions de travail avec les ministères	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
s'avère nécessaire.	- Assurer le vote à l'Assemblée Nationale des amendements jugés nécessaire.							sectoriels et le réseau des parlementaires.	
	<u>Activité 3.1.2.</u> A partir de la revue des politiques et stratégies (A. 1.2.1) : - Actualiser les politiques lorsque nécessaire et faire apparaître clairement la RRC. - Appuyer chaque ministère concerné dans sa compréhension des concepts de RRC et l'intégration de ces domaines dans ses stratégies et planification.	PFNRRC	SNU ONG Coopérations		x	x	x		
	<u>Activité 3.1.3.</u> Renforcer les capacités du MAED pour l'intégration de la RRC dans les planifications sectorielles et notamment dans le prochain CSLP.	MAED	SNU Coopérations	x	x	x	x	Formation d'un expert Matériels informatiques	
3.2. Le personnel technique des ministères concernés sont formés et comprennent la RRC, les cadres de gestion et la place de leur secteur	<u>Activité 3.2.1.</u> Désigner et former des points focaux RRC dans les services de planification des différents ministères pour l'intégration de la thématique dans leur planification et s'assurer de l'articulation avec le	PFN MAED Ministères sectoriels	SNU	x	x	x	x	Réunions de travail	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
dans ce domaine.	Plan d'action national en RRC.								
	Activité 3.2.2. Après avoir adapté les formations RRC/ACC aux réalités de la Mauritanie, assurer des séances régulières de formation et de sensibilisation en fonction des secteurs.	MAED PFNRRC	SNU	x	x	x	x		
Intégration transversale de la RRC : aspects sectoriels									
3.3. Les risques environnementaux sont pris en compte et les politiques et planifications environnementales participent concrètement à la RRC	Activité 3.3.1. Assurer la mise en œuvre et/ou révision des plans d'action du MEDD.	MEDD		x	x	x	x		
	Activité 3.3.2. Renforcer les capacités du Ministère de l'Environnement pour que ses agents puissent mener à bien leurs missions : - Former les personnels à la RRC et en particulier aux liens entre la gestion durable de l'environnement et la réduction des risques. - Achat et maintenance du matériels pour le transport des personnels afin de suivre et de coordonner les programmes.	MEDD		x	x	x	x		
	Activité 3.3.3. Assurer la présence du	MEDD		x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	Ministère de l'Environnement dans les comités sectoriels ayant un impact sur les risques environnementaux et inversement (agriculture, hydraulique, santé, Plateforme nationale RRC...).								
3.4. L'Adaptation au Changement Climatique est développée et liée à la RRC	Activité 3.4.1. Veiller à l'intégration de l'ACC dans les cadres définis pour la RRC et dans les cadres sectoriels concernés (Environnement, agriculture, élevage...).	MEDD PFN	GIZ	x	x				
	Activité 3.4.2. Dans le processus d'élaboration du Plan National d'ACC, mettre en évidence les complémentarités avec le plan d'action en RRC. Et actualiser le plan d'action RRC si nécessaire.	MEDD PFN	GIZ PNUD		x				
	Activité 3.4.3. Renforcer les capacités de l'Office National de Météorologie (ONM) pour de meilleures surveillances et analyses du climat et la définition de scénarii.	ONM	SNU GIZ	x	x	x	x	Plan d'action de l'ONM pour 2015 et 2016 : 632 millions UM (2,2 millions US\$)	28 millions UM déjà acquis. (96 000 US\$)
	Activité 3.4.4. Développer et sensibiliser	MEDD PFN	GIZ PNUD	x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>sur les bonnes pratiques permettant aux communautés de s'adapter au changement climatique en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semences adaptés. - Protection des ressources naturelles. - Gestion Durable des Terres (GDT)... 		FAO						
<p>3.5. Les risques d'insécurité alimentaire sont pris en compte et les stratégies de RRC participent à la réduction de ce risque sous-jacent.</p>	<p><u>Activité 3.5.1.</u> Veiller à une bonne intégration de la RRC et renforcer les capacités des structures du Ministère de l'Agriculture pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs : Délégations, DA, SONADER et DPCSE</p>	Ministère de l'Agriculture	FAO	x	x	x	x	Voir budgétisation avec le Ministère de l'Agriculture	
	<p><u>Activité 3.5.2.</u> Renforcer les capacités des structures du Ministère de l'élevage pour l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Développement Durable de l'Élevage. Et veiller à une bonne intégration de la RRC dans les planification et stratégies du Ministère.</p>	Ministère de l'Élevage	FAO	x	x	x	x	Voir budgétisation avec Ministère de l'Élevage	
	<p><u>Activité 3.5.3.</u> Renforcer les capacités du</p>	CNLA	FAO	x	x	x	x	Matériels (véhicules,	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) pour poursuivre son travail.							protections, informatique et télécom...) Produits insecticides	
	<u>Activité 3.5.4.</u> Appuyer le CSA pour une évaluation des résultats du plan d'action 2011-2015, l'élaboration du plan d'action 2016-2020 et le renforcement de ses capacités pour l'atteinte des objectifs fixés.	CSA	SNU	x					
	<u>Activité 3.5.5.</u> Renforcer l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (CSA) pour une meilleure surveillance des facteurs de dégradation de la sécurité alimentaire : - Renforcer les systèmes d'information sectoriels comme celui de l'élevage ou sur les invasions acridiennes. - Accentuer l'harmonisation des données. - Sensibiliser et renforcer les capacités au niveau communautaire pour la collecte et la remontée de	CSA Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Elevage CNLA	SNU	x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	l'information.								
	<p><u>Activité 3.5.6.</u> Au niveau national : s'assurer de l'implication des ministères sectoriels dans la formulation et la mise en œuvre des programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la bonne compréhension de la thématique et du rôle de chacun. - Vulgariser les principes de prévention des risques de catastrophes et d'ACC. - Faire le lien entre chaque domaine et la sécurité alimentaire. - Générer une synergie dans les actions pour agir sur les vulnérabilités structurelles dans le court, moyen et long terme. 	CSA	SNU	x	x	x	x		
	<p><u>Activité 3.5.7.</u> Au niveau local : impliquer les acteurs communautaires pour apporter une réponse adaptée et renforcer leurs capacités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les autorités locales et les doter de services techniques 	CSA Autorités locales	CRM WVI	x	x	x	x	Ateliers de sensibilisation Renforcement des capacités locales	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>adéquats avec le matériel nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le savoir-faire local pour renforcer le savoir-faire scientifique et générer des solutions contextualisées. - Sensibiliser les éleveurs sur les maladies animales pour réduire la mortalité du cheptel. - Renforcer le système de surveillance des maladies animales. - Constituer des greniers de sécurité alimentaire dans les provinces à risque. 								
3.6. La Mauritanie dispose de cadres et d'outils solides pour un aménagement et un développement des territoires qui prennent en compte les risques	<p><u>Activité 3.6.1.</u> Appuyer la Direction de l'Aménagement du territoire du MHUAT pour qu'elle atteigne les objectifs fixés dans sa planification.</p>	MHUAT	PNUD UNHABITAT	x	x	x	x	Voir budgétisation avec la Direction	
	<p><u>Activité 3.6.2.</u> Appuyer la CUN pour le suivi des résultats des Ateliers de Cergy (Mai 2014) et l'élaboration d'un Schéma Directeur pour Nouakchott.</p>	CUN	Coopération française (AFD) GIZ	x	x				

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	Activité 3.6.3. Doter les autorités locales et le MHUAT des moyens pour mettre en œuvre et faire respecter les lois et plans directeurs d'aménagement et de développement des territoires.	MHUAT Autorités locales		x	x	x	x	Matériels logistiques et informatiques Recrutement de personnels Ateliers de formation	
	Activité 3.6.4 Renforcer les capacités de la Direction de la Cartographie et de l'Information Géographique (DCIG) pour le développement d'outils d'	MHUAT (DCIG)		x	x	x	x		
3.7. La protection sociale est développée pour mieux protéger les populations les plus vulnérables et les plus exposées aux risques	Activité 3.7.1. Appuyer le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille pour remplir ses objectifs.	MASEF		x	x	x	x		
	Activité 3.7.2. Harmoniser les mesures de la vulnérabilité pour un meilleur ciblage commun des groupes de populations.	PFN MASEF		x	x				
	Activité 3.7.3. Renforcer la prise en compte de ces groupes vulnérables dans les politiques et stratégies sectorielles.	MASEF		x	x				
3.8. Les risques d'épidémies	Activité 3.8.1. Au niveau national :	Ministère de la Santé	OMS	x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	renforcer les services de santé pour un meilleur suivi épidémiologique et une meilleure coordination avec les différentes structures.								
	Activité 3.8.2. Au niveau local : renforcer les services de santé locaux (centres et postes de santé, cliniques communautaires...) pour une meilleure prise en charge des patients.	Ministère de la Santé	OMS WVI	x	x	x	x		
	Activité 3.8.3. Evacuation des malades : mettre en place un système d'ambulance de type SAMU.	Ministère de la Santé	OMS	x	x	x	x		
3.9. Les infrastructures de services (santé, éducation, communication...), de transport (route, gare, aéroport...) et les bâtiments officiels (ministères, directions, autorités...) prennent en compte les risques	Activité 3.9.1. A partir de l'évaluation des risques (activité 2.2.2) veiller à la prise en compte des risques dans le choix de l'emplacement et du type d'infrastructure pour toute nouvelle construction.	PFN Ministères sectoriels		x	x	x	x		
	Activité 3.9.2. Pour les infrastructures existantes qui seraient exposées à différents types de risques, évaluer les meilleures solutions en fonction des situations spécifiques : destruction et	PFN Ministère sectoriels		x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	relocalisation en zone sûre, mesures de protection, mesures de sécurité pour les élèves, les professeurs et les autres employés...								
3.10. Gestion de l'eau et de l'assainissement	<u>Activité 3.10.1.</u> Doter Nouakchott d'un système d'assainissement et de gestion de l'eau.	Ministère de l'Hydraulique	Coopération Chinoise GIZ Coopération Néerlandaise	x	x	x	x		Projet en cours d'exécution avec la Coopération Chinoise
	<u>Activité 3.10.2.</u> Renforcer les capacités de l'ONAS pour l'atteinte de ses objectifs.	Ministère de l'Hydraulique (ONAS)		x	x	x	x		
	<u>Activité 3.10.3.</u> Appuyer les capitales régionales dans le développement de systèmes d'assainissement.	Ministère de l'Hydraulique	GRET	x	x	x	x		
Budget total pour la priorité 3.									
Priorité 4 du CSRRC. Renforcer la préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction									
4.1. La Mauritanie dispose d'un cadre clair de préparation et de gestion des catastrophes	<u>Activité 4.1.1.</u> Actualiser le cadre législatif (décret 17-2002 d'organisation des secours et arrêtés le complétant) : - Clarification des rôles et des responsabilités, selon les types et les seuils de gravité des catastrophes.	PFN	SNU	x	x			Consultance nationale ou internationale de 2 ou 3 mois Réunions de travail	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des mécanismes d'alerte et de coordination à toutes les échelles. - Définition des mécanismes de gestion de l'information avant, pendant et après la crise. - Blocage d'un fonds destiné aux opérations d'urgence avec des mécanismes simples et rapides de mise à disposition. - Veiller au vote à l'Assemblée Nationale des amendements nécessaires. 								
	<p>Activité 4.1.2. Organiser des ateliers de sensibilisation sur le cadre législatif pour que chaque acteur à chaque échelle ait conscience de son rôle et de ses responsabilités.</p>	Autorités régionales et locales	SNU WVI CRM MSF		x	x	x	Organisation d'ateliers régionaux	
<p>4.2. La Mauritanie dispose d'un plan de contingence national multirisque (ou Plan Orsec actualisé) sur lequel ses partenaires se sont</p>	<p>Activité 4.2.1. Terminer et valider le plan de contingence national de réponse aux inondations et l'élargir aux autres risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des degrés de gravité des risques et des seuils d'alerte. 	PFN	SNU WVI CRM MSF	x	x			Réunions de travail Consultance nationale de 2 mois	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
alignés	- Définition des rôles et responsabilités et mécanismes de coordination pour chaque risque et à chaque échelle. - Actualiser la matrice des ressources disponibles.								
	Activité 4.2.2. A partir du plan de contingence national, développer des plans de contingence régionaux et locaux.	PFN Autorités régionales et locales	SNU		x	x	x	Ateliers de formation des autorités régionales et locales Ateliers de restitution	
	Activité 4.2.3. Simuler ces plans de contingence et en particulier le plan de contingence national.	PFN Autorités régionales et locales	SNU ONGs internationales et nationales CRM		x	x	x		
	Activité 4.2.4. Diffuser ce plan de contingence auprès des partenaires extérieurs afin que leurs propres plans s'alignent sur les cadres définis par le Gouvernement. Cela permettra en outre aux partenaires d'identifier et de mieux cibler les besoins.	PFN	PTF	x	x	x	x		
4.3. Les institutions nationales,	Activité 4.3.1. En fonction des besoins	PFN	OCHA	x	x	x	x	Matériels logistiques et	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
régionales et locales disposent de capacités suffisantes pour la préparation et la réponse aux urgences	<p>identifiés dans le plan de contingence.</p> <p>Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités matérielles et logistiques des structures d'urgences pour la coordination de la réponse aux urgences (en particulier : DGPC, ONAS, CAHDH et CSA). - Assurer des formations et des simulations conjointes pour ces deux principales structures pour améliorer la coordination et l'efficacité des actions. 							informatiques	
	<p><u>Activité 4.3.2.</u></p> <p>Aux niveaux régional et local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités matérielles des autorités régionales et locales ainsi que des démembrements de la DGPC, du CSA, de l'ONAS, du MA et des autres structures importantes - Renforcer les capacités des structures de santé pour une meilleure prise en charge des sinistrés. - Au niveau wilaya : 	<p>PFN</p> <p>Autorités régionales et locales</p>	<p>OCHA</p> <p>UNFPA</p> <p>CRM</p> <p>ONG (WVI)</p>		x	x	x	x	<p>Matériels</p> <p>Recrutements</p> <p>13 ateliers régionaux de sensibilisation.</p> <p>65 000 US\$</p>

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<p>Renforcer la coordination entre les différentes structures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux informations utiles, météorologiques en particulier, et l'utilisation du savoir local pour la prévision de phénomènes catastrophiques. - Appuyer les communautés dans la formation de comités/conseils pour la prévention et gestion des catastrophes pour faciliter la collecte et la remontée des informations ainsi que la coordination des interventions. 								
	<p><u>Activité 4.3.3.</u> Pré-positionner des stocks de contingence au plus près des populations exposées en fonction des zones et des périodes déterminées dans le plan de contingence national.</p>	PFN	UNICEF PAM CRM	x	x	x	x		
<p>4.4. La coordination entre tous les intervenants est renforcée</p>	<p><u>Activité 4.4.1.</u> A partir du cadre national et de la définition des rôles et responsabilités, renforcer les connaissances et</p>	PFN	OCHA	x	x	x	x	1 atelier ou séances de formation par an. 20 000 US\$	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	compétences des services des institutions concernées.								
	<p><u>Activité 4.4.2.</u> Redynamiser le Comité interministériel pour les situations d'urgences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instituer au moins deux réunions autour de la saison des pluies (avant et après). - Faciliter la participation de l'ensemble des ministères concernés. 	PFN		x	x	x	x		
	<p><u>Activité 4.4.3.</u> Redynamiser la Cellule Permanente de coordination des situations d'urgence et l'élargir à la préparation de crise. Ce groupe réunira les principaux acteurs de la PRU dont les partenaires internationaux à travers les clusters de la coordination humanitaire du HCT. Il et sera en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les outils de réponse aux urgences (plan de contingence, mécanismes d'intervention, système de gestion de l'information...). 	PFN	OCHA	x	x	x	x		

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la sensibilisation des différents acteurs et l'appropriation des cadres. - Favoriser la coordination en identifiant les structures et les personnes clefs en cas de catastrophe et ce quel que soit le type de crise. 								
4.5. Système d'Alerte Précoce (SAP), gestion de l'information et communication entre les acteurs de la PRU	<u>Activité 4.5.1.</u> Renforcer les capacités des Systèmes d'information et d'alerte précoce du pays pour le court terme:	PFN (groupe de travail sur la gestion de l'information)	SNU	x	x	x	x	Fait partie des différentes activités de renforcement des capacités des systèmes d'information sectoriels dans la priorité 4.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Système de surveillance épidémiologique du Ministère de la santé. - SAP du CNLA. - Système d'information des services de météorologie. 								
	<u>Activité 4.5.2.</u> Favoriser le partage de l'information et la coordination avec le Centre opérationnel de veille et de gestion des catastrophes (MIDEC).	MIDEC PFN	SNU OTAN Coopérations France et Canada		x	x	x	x	Réunions de travail et séances de sensibilisation.
	<u>Activité 4.5.3.</u> Former les personnels à la	PFN	OCHA	x	x	x	x	Ateliers/séances de formation	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	diffusion et à la lecture des informations : personne ou direction ressource, message clefs, vocabulaire...								
4.6. Formation des journalistes et communication / sensibilisation de la population.	<u>Activité 4.6.1.</u> Former les journalistes sur la gestion de l'information à tous les temps d'une catastrophe. - Traitement de l'information. - Diffusion de l'information auprès du grand public.	PFN Ministère de la Communication	OCHA	x	x	x	x	Séances de formation	
	<u>Activité 4.6.2.</u> Évaluer la possibilité de partenariat avec des compagnies de télécommunication pour la diffusion de sms 72, 48 et 24h avant une catastrophe : - Élaboration de messages simples et clairs prévenant la population et leur indiquant les mesures à suivre.	PFN	OCHA	x	x	x	x		
	<u>Activité 4.6.3.</u> Elaborer du matériel de sensibilisation pour la population l'informant sur les principaux risques, les ressources en cas de catastrophe, les	PFN	OCHA	x	x	x	x	Coût d'impression	

Résultats attendus	Activités	Institution(s) Lead	Partenaires	2015	2016	2017	2018	Ressources nécessaires	Ressources allouées
	comportements à adopter et les contacts en cas d'urgence.								
	Activité 4.6.4. Sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire sur les comportements à suivre en cas de crise. - Former les professeurs pour la sensibilisation en PRU et la prise en charge des élèves en cas de catastrophe.	Ministère de l'éducation DGPC	OCHA UNICEF	x	x	x	x	Activité qui peut être couplée avec celles du résultat 3.2	
Budget total pour la priorité 4									
Total Plan d'Action									